



AVIS AUX ACTIONNAIRES

L'assemblée générale ordinaire de l'Arab Tunisian Bank qui s'est tenue le 20 avril 2013 a décidé de fixer le montant du dividende unitaire à distribuer au titre de l'exercice 2012 à 22 % de la valeur nominale soit 0,220 DTU par action. La date de mise en paiement a été fixée à compter du mercredi 24 avril 2013.